



COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite au dernier article paru dans la presse, je tenais à réagir sur le sujet de la surrémunération des Fonctionnaires d'Etat Outre-Mer, et ce en tant que représentant de l'Organisation Syndicale la plus représentative en Douane au niveau local depuis les dernières élections professionnelles, mais également en tant que secrétaire général adjoint de l'Union des Fonctionnaires et Agents de l'Etat (UFAE) d'A Tia I Mua.

Encore une fois la Cours des Comptes émet un rapport plus que partial sur la surrémunération des Fonctionnaires de l'Etat Outre-Mer. Un rapport qui professe l'illusion que la baisse de notre index correcteur est la solution miracle qui réglera tout. En Douane nous ne savons que trop bien que ces rapports ne servent qu'à démanteler le service public et à l'affaiblir. Actuellement la Douane fait les frais d'un de ces fameux rapports à l'échelle nationale.

Ne nous leurrions pas, les mesures préconisées par ce rapport ne visent qu'à faire des économies de bout de chandelles sans tenir compte d'une réalité polynésienne qui elle est n'est pas virtuelle.

En effet, la crise économique n'est pas virtuelle, et nous sommes parmi les derniers à avoir les moyens de consommer et de faire tourner ce qu'il reste de l'économie polynésienne. Une baisse de notre rémunération entraînera une baisse de notre consommation qui ne pourra qu'avoir comme effet d'entraîner des destructions massives d'emplois.

De plus, à l'heure où nous parlons de solidarité, c'est notre contribution à la CST qui sera impactée. En se basant sur les chiffres de la CPS, nous finançons la CST à hauteur de plus de deux milliards de francs pacifiques par an. Si l'on gagne

moins demain, cela générera une perte considérable que la CPS ne peut se permettre en ces moments difficiles.

Vouloir niveler par le bas n'apportera rien, cela ne rendra pas plus riches les plus démunis, et cela ne fera pas baisser les prix qui sont élevés en raison de l'éloignement géographique de la Polynésie et de la fiscalité qui leur est appliquée à l'entrée.

J'estime qu'il est normal de vouloir défendre son pouvoir d'achat, sachant que la valeur du point d'indice n'a pas augmenté depuis des années pour la Fonction Publique d'Etat ; personne de sensé ne voudrait gagner moins.

Pour conclure, c'est toujours le même refrain, comme le dit l'adage :

« Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage ».

Le secrétaire régional A Tia I Mua de La DOUANE/CFDT

CHARDOT Karim



Syndicat des titulaires,
maîtres auxiliaires
& contractuels



*EI MAA TAPUFENUA ITI
EI FAITO ITE MAITAI NO TE TAATOA
EI MAA O HIPA PAPU
(une terre, une éducation, un emploi)*



Fédération des syndicats généraux
de l'Éducation nationale et de la
Recherche publique / Confédération
française démocratique du travail

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le syndicat de l'éducation TMAC et la fédération des fonctionnaires d'Etat (UFAE) tiennent également à réagir aux différents articles et commentaires sur le rapport de la cours des comptes portant sur l'indexation des fonctionnaires d'Etat en outre-mer.

Une fois de plus et après la polémique sur la cotisation des fonctionnaires d'Etat à la CPS, ces derniers sont pointés du doigt comme étant responsables de tous les malheurs en passant par le déficit de l'Etat et la situation économique du Territoire. Il est vrai que trouver un bouc-émissaire est bien plus facile que trouver des solutions.

Faisons une vraie étude comparative des coûts en Outre-mer et en Polynésie en particulier. Prenons en compte dans ce fameux panier de la ménagère le coût du logement, du transport, de l'énergie, du numérique, Autant d'éléments que la cours des comptes ne chiffre pas.

Le rapport préconise un recrutement local (qui permettrait à l'Etat de faire de vraies économies), alors qu'on donne à nos jeunes les moyens de réussir. Une carte des formations adaptées à la réalité locale, une véritable prise en charge du transport de nos enfants pour leurs études à l'extérieur du territoire,

Les fonctionnaires sont-ils incapables de participer à l'effort national et local ? Que dire alors du gel du point d'indice et des salaires dans l'éducation nationale qui perdure, de la hausse des cotisations à la solidarité locale ?

La facilité consiste à clouer au pilori « ces méchants » fonctionnaires qui sont « sur payés », mais parlons plutôt d'une juste rémunération. En Polynésie française les fonctionnaires participent à la vie économique, ils consomment sur le territoire la majeure partie de cette « sur-rémunération » et sociale, par la solidarité (la CST). N'oublions pas qu'ils accomplissent toujours plus de tâches avec de moins en moins de moyens sur un territoire non pas grand comme l'Hexagone, mais grand comme l'Europe.

Le syndicat TMAC avec la Fédération des Fonctionnaires et Agents de l'Etat (UFAE), sera au premier rang pour défendre le droit à une rémunération à la hauteur de nos qualifications et adaptée au coût de la vie dans le lieu de résidence.

BERTHOMME Emmanuel
Président du syndicat TMAC
Secrétaire Général de L'UFAE